

**CONCOURS DES PLUS BEAUX CHALETS  
DU MARCHÉ DE NOËL DE GRAVELINES**

Madame Laurie VERSTRAET, expose au Conseil Municipal que :

Dans le cadre des fêtes de fin d'année et afin de renforcer l'attractivité et l'animation sur le marché de Noël, il est intéressant de pouvoir encourager les exposants à valoriser leurs chalets avec des décorations de Noël.

Aussi, il est proposé d'organiser annuellement un concours des plus beaux marchés de Noël de Gravelines, dont les votes seront recueillis par le biais de photos publiées sur la page facebook de la Ville de Gravelines, et suivant les modalités d'organisation annexées.

Les participants qui obtiendront le nombre de votes le plus élevé seront désignés Gagnants du jeu-concours.

Deux lauréats du concours se verront remettre un prix correspondant à une gratuité de la location d'un chalet pour l'édition suivante du Marché de Noël de Gravelines.

Les deux lauréats seront désignés comme suit :

- Un gagnant pour la catégorie alimentaire
- Un gagnant pour la catégorie non-alimentaire

Le gain correspondra à une remise tarifaire d'une location de chalet (ou « cabine » dans la grille tarifaire) pour la période du marché de Noël suivant, d'un montant égal au tarif de location du chalet en vigueur.

La Commission Extra-Municipale « Développement économique, zones d'activités, commerce, artisanat, auto-entrepreneuriat, tourisme, grands événements commerciaux, foires et marchés » a émis un avis favorable à l'unanimité.

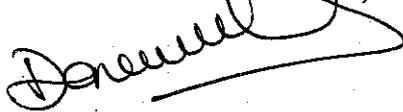
La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition de mise en place du « Concours des plus beaux chalets du Marché de Noël » ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

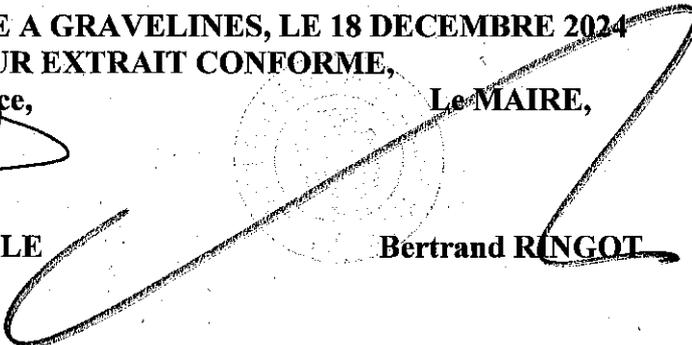
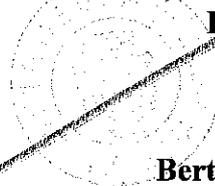
**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 18 DECEMBRE 2024  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,



**Christelle DENEUVILLE**

Le MAIRE,



**Bertrand RINGOT**

Reçu en Sous-Préfecture le 20 DEC. 2024  
Mis en ligne sur le site de la Ville le 20 DEC. 2024

Conseil Municipal convoqué le : 12 Décembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2024 - 18h15**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire  
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Madame Valérie GENEVET, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme KERCKHOF,  
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme SALA,  
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,  
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,  
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.  
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.